



VEKA France confirme son engagement environnemental et signe la charte UFME pour le recyclage des menuiseries en fin de vie

Le 22 octobre dernier, VEKA a confirmé à nouveau son engagement environnemental en signant la charte* pour le recyclage des menuiseries en fin de vie, mise en place par les adhérents de l'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries), qui vise notamment à promouvoir les bonnes pratiques nécessaires à la maîtrise de la qualité de collecte et de traitement des déchets de menuiseries.

Rappelons que sur 8,4 millions de fenêtres (tous matériaux confondus) déposées chaque année en France, la très grande majorité échoue en centres d'enfouissement. « Un constat sans appel » pour Robert Dollat, président de l'UFME qui déclarait que « l'enfouissement en décharge ne peut constituer une solution d'avenir, d'autant qu'il existe des exutoires opérationnels ». Il était donc important d'agir et de sensibiliser l'ensemble de la filière : fabricants, installateurs, professions associées et extrudeurs.

Un engagement logique pour VEKA, d'autant plus que chez cet industriel, le recyclage s'impose comme l'un de ses fondamentaux depuis déjà plus de 25 ans. VEKA revendique en effet depuis 1994 le recyclage de chutes de fabrication et des fenêtres en fin de vie dans son process, avec notamment l'intégration à cœur de ces matières régénérées dans ses profilés.

Si les extrudeurs signataires de la charte UFME s'engagent sur un objectif quantitatif de taux de matière recyclée supérieur à 20 % à l'horizon 2025, précisons que VEKA a déjà largement anticipé ces directives et que cet objectif sera réalisé bien avant l'heure. Soulignons enfin que VEKA souhaite impulser également cette dynamique d'engagement environnemental chez l'ensemble de ses clients et au sein de son réseau Fenétrier® VEKA. Ainsi, la prochaine étape pourrait bien être la souscription des adhérents du réseau Fenétrier® VEKA à la charte. À suivre...

* Parmi les engagements communs, la charte implique de prendre connaissance de la qualité des déchets de menuiseries et de leurs exutoires, de diffuser la liste des points de collecte de ces déchets, de relayer les bonnes pratiques pour le recyclage en boucle fermée, d'améliorer la traçabilité des déchets en fin de vie ou encore de diffuser les bonnes pratiques sur les chantiers de rénovation ou déconstruction.

À propos du Groupe VEKA. Expert en extrusion de profilés PVC et concepteur de systèmes de menuiseries (fenêtres, volets et portes), VEKA, dont le siège est basé en Allemagne, est un groupe indépendant et familial qui rayonne au niveau international. Avec 6 000 collaborateurs répartis sur 41 sites et un chiffre d'affaires de 1,1 Md€ en 2018, l'entreprise cultive des valeurs de qualité, de service et de développement durable. Implantée à Thonon-les-Bains, en Haute-Savoie, depuis 1988, la filiale française VEKA SAS s'impose parmi les acteurs majeurs du marché français des menuiseries.

VEKA AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Un processus complet déjà mis en place par le groupe VEKA : 3 usines de recyclage industriel en Europe, dont **VEKA RECYCLAGE** en France

Collecte des chutes et menuiseries en fin de vie sur les chantiers

Réutilisation de la matière régénérée dans les profilés VEKA



2 centres de traitement certifiés QB34 par le CSTB pour le recyclage des matières PVC

Intégration de matière R-PVC, utilisée en substitution d'une matière vierge :

17 X moins de CO₂ produit

9 X moins d'énergie consommée

Le groupe VEKA est engagé depuis 25 ans dans l'économie circulaire et anticipe les **échéances environnementales** :

+ de 20% d'incorporation de matière recyclée à l'horizon 2025



L'ENJEU DE DEMAIN : mobiliser tous les acteurs du métier et les autorités pour atteindre un recyclage systématique des menuiseries PVC

Doc. VEKA

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

VEKA SAS ZI de Vongy - 74200 Thonon-les-Bains
Nadia Laurent - Tél. 04 50 81 88 12 - nlaurent@veka.com - www.veka.fr

